

Recommandations relatives à l'engraissement des agneaux lourds

Annexe supplémentaire au projet :
Valorisation des ressources fourragères chez les agneaux à l'engraissement
(CDAQ #6223)
-Décembre 2010-

Dans le cadre du projet sur la valorisation des ressources fourragères chez les agneaux à l'engraissement, 4 méthodes de régies pour l'engraissement ont été comparées. Chacune d'entre elle présente des avantages et, selon la situation d'une entreprise ovine, une régie peut être plus adaptée qu'une autre. La présente annexe se veut donc un résumé des points forts et des défis associés à chacune de ces alternatives d'engraissement. Le choix d'une méthode par rapport à une autre dépendra donc de plusieurs facteurs.

1. Engrissement des agneaux sur pâturages



Cette alternative d'élevage est sans contredit la plus économique en termes de frais d'alimentation puisqu'aucun concentré n'est servi aux agneaux. L'analyse économique a révélé un coût d'alimentation de 0,11 \$/jour/agneau, soit un total de 15,95 \$ pour un âge à l'abattage de 145 jours à un poids de 47 kg.

La grandeur de parcelle disponible quotidiennement est fonction de la qualité de la prairie. En effet, un pâturage jeune, ensemencé depuis moins de 5 ans, sur un sol fertile et bien drainé, produira davantage ce qui permettra aux animaux de revenir 3, 4 voire même 5 fois au cours de l'été sur une même parcelle. Ainsi, un producteur possédant ce type de pâturage aura besoin d'une superficie moins grande pour arriver à nourrir tous les agneaux au cours de la période estivale. Au contraire, un producteur qui possède un pâturage peu productif, où les plantes poussent moins rapidement devra donner accès à ces animaux à une superficie totale pour l'été plus grande puisque les animaux reviendront sur une même parcelle tout au plus 2 fois, peut-être 3.

L'alimentation des agneaux à l'herbe peut servir d'argument attrayant pour le consommateur vu le bien-être animal, la vision bucolique des agneaux au pâturage et l'amélioration du profil en acides gras de la viande. En contre partie, les agneaux alimentés au pâturage peuvent parfois avoir des carcasses dont la teneur en gras dorsal se situe en dessous de 4 mm, ce qui pénalise l'entreprise au niveau de la classification des agneaux. Il en résulte donc un moins bon revenu pour le producteur pour de tels agneaux, à moins que celui-ci commercialise lui-même les

agneaux de pâturage intensif en produit de niche. Les carcasses d'agneaux alimentés au pâturage dans le cadre du projet et abattus à 47 kg de poids vif ont rapporté en moyenne 151,24 \$ (variant de 124 \$ à 165 \$). Ce mode d'élevage résulte également en une durée d'engraissement prolongée soit de 5 à 6 semaines de plus comparativement à une régie où les agneaux seraient alimentés à volonté avec des concentrés. En effet, lorsque les agneaux sont alimentés uniquement au pâturage, il en résulte en un gain moyen quotidien (GMQ) légèrement inférieur, mais tout de même très respectable, avec en moyenne 295 grammes par jour dans le cadre du projet.

Les principaux défis de ce mode de production sont nombreux. D'abord, la constance au niveau de la qualité de l'herbe durant la saison puisque celle-ci a un **impact majeur** sur la consommation et le gain des agneaux. Pour assurer la qualité, la gestion du pâturage via l'organisation des enclos et clôtures doit permettre aux agneaux de toujours avoir accès à de l'herbe jeune soit une hauteur maximale de 20 cm. Afin d'assurer une repousse adéquate et contrôler les mauvaises herbes, il est aussi important de faucher les refus suite à la sortie des agneaux de la parcelle. Les refus doivent être fauchés à une hauteur de 5 cm, pas plus courts car cela nuit au regain de la plante. L'ajustement de la grandeur de l'enclos en fonction de la quantité d'herbe disponible, du nombre d'agneaux et de la consommation des agneaux est aussi essentiel afin d'assurer une consommation maximale, un broutage uniforme, avec un minimum de refus. Des clôtures fixes ou amovibles peuvent être utilisées pour la gestion de la grosseur des parcelles. Les clôtures fixes sont généralement plus solides, mais les clôtures amovibles sont plus faciles d'ajustement pour la grandeur des parcelles. Une combinaison des deux types de clôtures semble être l'idéal, c'est-à-dire une bande en clôture fixe qui délimite un champ que l'on subdivise en plus petites parcelles quotidiennement avec une clôture amovible pour déterminer la largeur de la bande d'herbe à attribuer aux agneaux. Puisque la grandeur des parcelles sera fonction du poids et du nombre d'agneaux présents à l'intérieur des parcelles, le producteur devra, avec l'aide de son conseiller ou de sa conseillère, calculer les dimensions au préalable et ajuster celles-ci au fur et à mesure que les agneaux croissent puisque leur consommation volontaire de matière sèche ira en augmentant. Il faudra donc une surface à pâtrer suffisante pour permettre une rotation aux 3 à 6 semaines entre les parcelles. La rotation sera plus rapide tôt en saison car l'herbe y pousse plus rapidement¹.

L'approvisionnement en eau et l'accès à un abri représentent aussi un défi au pâturage. En effet, lorsque les agneaux sont déplacés dans des parcelles différentes tous les jours, cela implique que la source d'eau et l'abri doivent aussi être déplacés ou du moins demeurer accessibles. De plus, le producteur devra s'assurer que les agneaux ont accès à une source de minéraux à l'intérieur de l'abri, comme par exemple un bloc de minéral. En effet, même avec une excellente gestion de l'herbe qui procure à l'agneau un maximum de nutriments essentiels, les besoins en minéraux ne seront généralement pas comblés par cet unique aliment. Une certaine réflexion est nécessaire

¹ Pour en savoir plus sur la gestion de pâturage veuillez consulter les articles *L'art de clôturer et Performances sur pâturages*, deux articles parus en 2006 dans le Bulletin *Ovin Québec* disponible sur le site Internet du CEPOQ au www.cepoq.com dans la section *Publications* → Alimentation.

afin de bien planifier les enclos en fonction des champs, des sources d'eau et des abris disponibles.

Le contrôle du parasitisme est aussi primordial pour l'utilisation du pâturage avec des agneaux, car ceux-ci y sont beaucoup plus sensibles que les brebis. Il faut donc s'assurer d'avoir un pâturage sain disponible pour les agneaux. Le suivi du niveau de parasitisme par des coprologies s'avère aussi essentiel pendant la saison estivale. Il est important de réagir rapidement si des signes cliniques de parasitisme apparaissent comme des diarrhées ou amaigrissement, sans quoi les performances de croissance des agneaux seront grandement affectées. Évidemment, un protocole de vermifugation devra être mis de l'avant avec le vétérinaire praticien de l'entreprise. Pour en connaître davantage sur la maîtrise du parasitisme chez les ovins, veuillez consulter le guide *Gestion intégrée du parasitisme gastro-intestinal chez les moutons* (Bélanger et al. 2007)².

2. Engrassement des agneaux via la méthode d'affouragement

Ce mode d'élevage présente les mêmes avantages que celui où les agneaux sont engrangés au pâturage. Mis à part les coûts supplémentaires en carburant et en temps nécessaire pour la récolte de l'herbe. En effet, le principe est tel qu'une fauche d'herbe fraîche est faite à chaque repas et offerte aux agneaux élevés en bergerie. Ainsi, il est très important de servir l'herbe deux fois par jour et de ne pas trop compacter l'herbe dans les mangeoires afin de minimiser les risques que l'herbe chauffe, car cela affecte la qualité nutritive de l'herbe. En effet, lorsque l'herbe chauffe, il y a diminution des sucres, donc de l'énergie disponible pour les agneaux et la protéine devient aussi moins disponible. Les refus d'herbe qui auraient pu chauffer doivent être retirés quotidiennement et peuvent par exemple être donnés aux brebis. Dans le cadre du projet, les agneaux de ce traitement ont consommés en moyenne 8,5 kg d'herbe fraîche par jour, variant de 4 kg en début d'engrangement à 12 kg en fin d'engrangement. Les carcasses des agneaux de ce traitement ont rapporté en moyenne 149,55\$ (variant de 137\$ à 160\$) pour un poids vif d'abattage de 47 kg.

Cette alternative reste moins pratique et probablement plus difficile à planter chez les fermes ovines, quoique possible. Dans le cadre du projet, cette méthode d'engrangement servait plutôt de méthode témoin par rapport aux agneaux au pâturage et n'a pas été incluse dans l'analyse économique.

² Ce guide est en vente au CEPOQ au coût de 15 \$. Pour obtenir un exemplaire veuillez appeler au 418-856-1200 poste 225.

3. Engrissement des agneaux selon un ratio Fourrage : Concentré de 60 % : 40 %



Ce traitement représente un intermédiaire entre les agneaux au pâturage intensif ne recevant pas de concentrés et ceux en recevant à volonté. L'analyse économique a révélé un coût d'alimentation de 0,16\$/jour/agneau, soit un total de 19,30\$ pour un âge à l'abattage de 122 jours.

Dès le sevrage, on offre aux agneaux à l'engrissement une ration totale composée de 40 % de concentrés et de 60 % de fourrage. Les agneaux prennent environ 20-30 jours de plus pour se rendre au poids de 47 kg comparativement à ceux alimentés avec de la moulée à volonté. Le GMQ de ce groupe d'agneau du présent projet a été en moyenne de 350 g. Les coûts d'alimentation par agneau sont évidemment inférieurs comparativement à l'alimentation avec des concentrés à volonté. Les agneaux élevés sous ce mode d'engrissement au cours du projet ont consommés sur une base telle que servie (TQS) en moyenne 1 kg de foin et 0,7 kg de concentrés (16% de protéine brute) par jour. Les carcasses des agneaux de ce traitement ont rapporté en moyenne 149,83\$ (variant de 142\$ à 158\$) pour un poids vif d'abattage de 47 kg. Pour maintenir un bon gain de croissance, il est évident que le fourrage offert à 60 % de la ration totale doit être des plus appétant et de bonne valeur nutritive. Un fourrage de graminées récolté tôt en saison permettra d'offrir aux agneaux un maximum de nutriments et d'énergie.

Par ailleurs, la principale contrainte pour ce traitement est l'espace mangeoire. Puisque l'alimentation en concentré est restreinte, il est essentiel que les agneaux alimentés avec de telle proportion de fourrage aient tous accès simultanément à la mangeoire lorsque la moulée est servie. Il faut donc calculer **25 cm (10 pouces) d'espace mangeoire par agneau**. Par exemple, si un producteur a un lot de 40 agneaux à l'engrissement, il faudrait au minimum 10 mètres (33 pieds) de longueur de mangeoire, sans quoi certains agneaux se feront poussés et n'auront jamais accès aux concentrés. Par ailleurs, bien que l'espace mangeoire soit le facteur limitant dans ce type de régie, la densité d'élevage à l'intérieur des parquets se doit d'être optimale et doit offrir à chaque agneau 0,75 à 0,93 m² (8 à 10 pi²) d'espace pour que celui-ci exprime pleinement son potentiel de croissance.

En résumé, pour opter pour cette méthode d'engrissement, un producteur devra dans un premier temps offrir un fourrage d'excellente qualité à ses agneaux. Puis, dans un second temps, il devra s'assurer d'avoir suffisamment d'espace à la mangeoire afin que tous les agneaux d'un même parquet puissent s'alimenter au même moment. Il pourrait par exemple ajouter des trémies dans le fond des parquets pour y servir la moulée si la mangeoire principale ne suffit pas.

4. Engrissement des agneaux de manière conventionnelle avec des concentrés et du fourrage offerts à volonté

Cette méthode d’engrissement permet aux agneaux de faire les GMQ les plus élevés soit 450 g dans le cadre de ce projet. Par contre, en procédant de cette façon, cela représente la méthode la plus coûteuse au niveau de l’alimentation car il en a couté 0,24\$/jour/agneau, soit un total de 25,20\$ pour un âge à l’abattage de 105 jours.



Les agneaux engrassés sous cette méthode ont consommé, sur une base TQS, en moyenne 0,3 kg de foin et 1,4 kg de concentrés par jour, soit un peu plus de 80 % de concentrés dans la ration totale. Les carcasses des agneaux de ce traitement ont rapporté en moyenne 162,97 \$ (variant de 158 \$ à 169 \$) pour un poids vif d’abattage de 47 kg. Pour un même poids vif d’abattage, les carcasses de ces agneaux ont rapporté environ 10 \$ de plus que les autres alternatives. Cette différence est principalement due à la différence de poids du système digestif. En effet, des agneaux alimentés avec de fortes proportions de fourrages ont un système digestif plus développé, ce qui représente un pourcentage plus élevé du poids vif total de l’animal. Au final, cela revient à dire que le rendement carcasse est plus faible. Ainsi pour un même poids d’abattage, les carcasses des agneaux alimentés de façon conventionnelle étaient plus pesantes, donc plus payantes pour les producteurs. Cela indique qu’avec des rations riches en fourrage, il faudrait majorer le poids vif d’abattage à la hausse pour avoir le même poids de carcasse qu’avec des agneaux alimentés de façon conventionnelle.

L’utilisation de cette technique d’élevage nécessite d’offrir des fourrages d’excellentes qualité aux agneaux pour que ceux-ci en consomment autour de 15 à 20 % de leur ration totale. Le fourrage offert doit donc être servi quotidiennement et renouvelé régulièrement. Un fourrage de mauvaise qualité augmenterait les risques d’acidoses chez les agneaux.

Au niveau de la densité d’élevage des parquets, celle-ci demeure la même que pour des agneaux qui seraient restreints soit 0,75 à 0,93 m² (8 à 10 pi²) d’espace par agneau. Par contre, puisque la moulée est offerte à volonté (idéalement dans des trémies ou mangeoires différentes de celles servant à offrir le fourrage), l’espace à la mangeoire est un peu moins limitant et 12,7 cm (5 pouces) par agneau est suffisant puisque ces derniers ne consommeront pas les concentrés au même moment.

5. Choix d'une méthode d'engraissement

Comme il a été question précédemment, le choix d'une méthode plutôt qu'une autre dépendra de plusieurs facteurs et sera différente d'une entreprise à l'autre. Par ailleurs, un point important à ne pas négliger, et ce, peu importe la méthode choisie, est le suivi de croissance des agneaux. En effet, pour s'assurer d'obtenir un maximum de revenu lors de la vente de ses agneaux, une entreprise ovine **doit peser ses agneaux à intervalles réguliers.** Idéalement une pesée à toutes les semaines ou aux 2 semaines, afin de valider le GMQ des agneaux et ainsi les vendre au poids cible optimal. De plus, la pesée régulière permet d'évaluer l'état d'engraissement des agneaux. Par exemple, dans le cas où un producteur opterait pour l'engraissement à volonté de ses animaux, il serait ainsi en mesure d'évaluer si les agneaux déposent trop de gras et ainsi ajuster sa ration de finition en conséquence pour ne pas être pénaliser lors de la classification. Par ailleurs, d'autres études ont prouvé que les femelles déposent plus de gras en fin d'engraissement. Ainsi, la pesée régulière permettra d'envoyer les femelles à l'abattage à un poids cible moindre que les mâles.

Pour engraisser efficacement des agneaux sur pâturages il faudra :

- Avoir une régie exemplaire des pâturages – offrir quotidiennement des parcelles d'herbe fraîche et de qualité;
- Offrir des points d'abreuvement à proximité pour limiter les déplacements des animaux. On recommande une distance maximale de 200-250 mètres de marche pour atteindre le point d'eau;
- Offrir des minéraux et blocs de sel aux agneaux à l'abri des intempéries;
- Offrir un abri aux agneaux pour se protéger lors d'intempéries ou pour obtenir de l'ombrage lors des journées chaudes d'été.

Pour engraisser efficacement des agneaux selon la méthode de rationnement 40 % de concentrés et 60 % de fourrage, il faudra :

- Offrir un fourrage d'excellente qualité et le renouveler à tous les jours;
- Offrir un concentré contenant 16 % de protéines;
- Avoir suffisamment d'espace à la mangeoire 25 cm par agneau (10 pouces) afin que tous les agneaux d'un même parquet s'alimentent en même temps lorsque les concentrés sont servis;
- Donner accès à un bloc de sel iodé
- Avoir une densité des parquets adéquates pour permettre aux animaux d'exprimer leur plein potentiel de croissance $0,75 \text{ à } 0,93 \text{ m}^2$ ($8-10 \text{ pi}^2$) par agneau;
- Pailler adéquatement les parquets pour que les animaux soient sur une litière propre et sèche en tout temps.

Pour engraisser efficacement des agneaux selon la méthode d'alimentation à volonté, il faudra :

- Offrir un fourrage d'excellente qualité et le renouveler à tous les jours;
- Offrir un concentré contenant 16 % de protéines;
- Avoir une densité des parquets adéquates pour permettre aux animaux d'exprimer leur plein potentiel de croissance 0,75 à 0,93 m² (8-10 pi²) par agneau;
- Offrir au moins 12,7 cm (5 pouces) d'espace mangeoire par agneaux;
- Pailler adéquatement les parquets pour que les animaux soient sur une litière propre et sèche en tout temps;
- Évaluer l'état d'engraissement des animaux, surtout lorsqu'ils sont près du poids cible d'abattage, pour s'assurer qu'ils ne soient pas trop gras. Bien que dans le projet les agneaux furent alimentés à volonté jusqu'à l'abattage, il ne faut pas exclure la possibilité d'offrir une ration de finition pour ralentir les dépôts adipeux en fin d'engraissement. Ceci dans le but de maximiser le revenu par agneau en limitant les pénalités à la classification de la carcasse.